

MA PRÉVOYANCE



COMMENT ÇA MARCHE ?

Les différents régimes de protection

A la MACIF, nous bénéficions de 3 couvertures de prévoyance, le régime de prévoyance des sociétés d'assurances, le régime supplémentaire de prévoyance MACIF et l'assurance décès facultative.

Formalités d'adhésion :

- Pour les deux premières, l'adhésion est obligatoire dès le premier jour de travail.
- La dernière est facultative. L'adhésion peut se faire sans questionnaire de santé et peut être souscrite dans le premier mois de l'embauche ou en cas de changement de situation familiale (mariage, PACS, naissance, divorce...). Elle est renouvelable par tacite reconduction au 1er janvier de chaque année.

Les bénéficiaires ?

- Le conjoint marié ou pacsé.
- A défaut, aux descendants à parts égales ou à ses frères/sœurs s'il n'a pas de descendance.
- A défaut, aux ascendants à parts égales.
- A défaut, aux héritiers.

Le salarié peut modifier cet ordre en s'adressant directement à l'assureur.

Le Régime professionnel de prévoyance RPP

➤ Qu'est-ce que c'est ?

Le Régime Professionnel de la Prévoyance des sociétés d'assurances qui est géré par le BCAC a pour but d'apporter des garanties aux salariés et leurs familles.

➤ Comment les contacter ?

BCAC

Centre de gestion santé et prévoyance
TSA 50001, 15 rue Paul Dautier

78457 Vélizy VILLACOUBLAY CEDEX

Mail : relationadherent@bcac.igestion-gd.fr

➤ Que couvre t-il ?

- Le décès du salarié avec le versement d'un capital et d'une rente d'éducation.
- La garantie incapacité de travail (accident professionnel ou non), invalidité, mi-temps thérapeutique.
- Les accidents en cas de déplacements professionnels.
- Les frais de soins de santé.

Montants, plafonds, spécificités...
Télécharger les notices d'utilisations



Décès, incapacité de travail, accidents



Soins de santé

➤ La base de calcul ?

Le montant de référence, pour calculer votre indemnisation, se base sur vos 12 derniers mois de salaire avant la date du sinistre.

Le Régime supplémentaire de Prévoyance MACIF

➤ Qu'est-ce que c'est ?

Vous bénéficiez également d'un Régime Supplémentaire collectif obligatoire de Prévoyance, qui s'ajoute au RPP.

➤ Comment les contacter ?

Contactez votre binôme RH



Montants, plafonds,
spécificités...
Télécharger la notice
d'utilisation

➤ Que couvre t-il ?

- un capital décès du salarié et une rente d'éducation pour les ayants droits
- La garantie incapacité temporaire de travail, invalidité permanente.
- Accidents du travail et maladies professionnelles.

➤ La base de calcul ?

Le capital ou l'indemnité versée se base sur vos 12 derniers mois de salaire avant la date de l'évènement. Il est doublé en cas de décès consécutif à un accident. Une rente éducation, de 5% du capital est versée tant que l'enfant est considéré à charge, ou un capital de 50% du salaire annuel.



Assurance facultative Décès AFD

➤ Qu'est-ce que c'est ?

L'AFD est une assurance non obligatoire, permettant d'étendre votre couverture décès pour mieux protéger vos proches.

➤ Que couvre t-elle ?

- Le décès du salarié avec le versement d'un capital.
- Le versement anticipé du capital en cas de perte totale et irréversible d'autonomie.



Montants, plafonds,
spécificités...
Télécharger la notice
d'utilisation

➤ Comment les contacter ?

BCAC

Centre de gestion santé et prévoyance

TSA 50001, 15 rue Paul Dautier

78457 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

Mail : relationadherent@bcac.igestion-gd.fr

➤ La base de calcul ?

L'assurance verse un capital garanti basé sur votre salaire annuel.

Le montant du capital ne peut être inférieur à 50% de celui-ci. Il est de :

- 100% pour le salarié célibataire, veuf ou divorcé,
- 175% pour le salarié marié ou pacsé
- 50% supplémentaire pour chaque descendant et ascendant à charge si la demande en a été faite.



Valérie SINIGAGLIA - 06.21.13.50.71

Sylvie DE MORAIS DEZETTER - 06.21.25.09.10

Catherine FUSS - 06.15.78.84.96

Elisabeth MARCONNES - 06.41.83.10.65

Sébastien FRAINEAU - 06.25.23.84.44

Une question ? Besoin d'aide ?
Contactez nous !

Retrouvez nous sur notre site : [https://
cftc-macif.fr/](https://cftc-macif.fr/)

ou par mail : cftcmacif@gmail.com



CFTC_MACIF_SAM

